

Arts plastiques

Les arts plastiques relèvent de la formation générale proposée au lycée. C'est un enseignement de culture fondé sur une approche des œuvres et de l'histoire des civilisations en général.

Par la pratique artistique comme par la fréquentation des œuvres, ils développent la perception et l'observation, stimulent l'imagination, sollicitent d'autres modes de pensée. Ils réhabilitent la notion de plaisir et ouvrent au bonheur qui naît souvent de la rencontre avec l'art.

Les arts plastiques se structurent autour de deux composantes : pratique et culturelle.

Une place centrale est donnée à la pratique dans le cadre d'une démarche de création.

L'élève est amené à affirmer ses propres moyens d'expression et à articuler ses différents travaux dans une démarche singulière et situer celle-ci dans le champ de la création contemporaine.

L'enseignement est celui des savoir, des savoir-faire, mais surtout des comportements de création.

L'option s'adresse à des élèves curieux et ouvert d'esprit qui s'intéressent à la création sous toutes ses formes.

L'option facultative est ouverte à tous les élèves en seconde. En première et terminale générales, les élèves peuvent suivre l'enseignement de spécialité.

L'option facultative est ouverte à toutes les classes de terminale.

Des projets en transversalité sont mis en place avec les professeurs d'autres matières (théâtre, lettres ...).